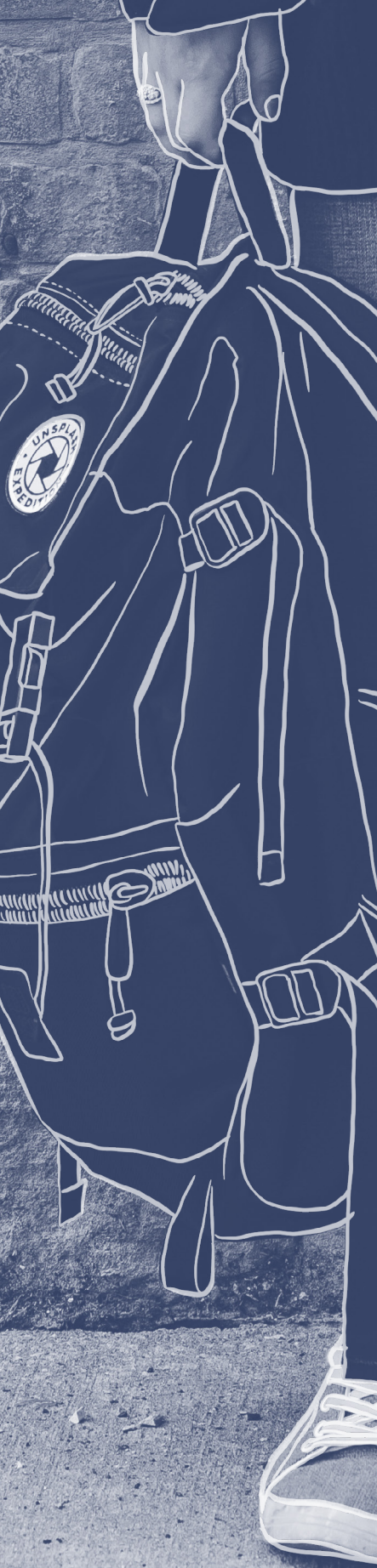




# PROSTITUTION DES MINEUR·ES

---

Un guide pour aider les personnels travaillant  
auprès des jeunes à **comprendre** et **prévenir**  
le phénomène et à **aider** ses victimes.

**MOUVEMENT  
DU NID  
FRANCE**

*Abolir le système prostitueur*

**Cette brochure a été financée avec le soutien  
de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).**

---

**Rédaction des textes**

Élise Guiraud (Mouvement du Nid)  
[eguiraud@mouvementdunid.org](mailto:eguiraud@mouvementdunid.org)

Claudine Legardinier et Christine Laouénan  
ont recueilli les témoignages présentés p32 à p37

**Mise en page et illustration**

Alice Sandrin (Graphiste)  
[alice.sndrn@gmail.com](mailto:alice.sndrn@gmail.com) - [www.alicesandrin.com](http://www.alicesandrin.com)

# Avant-propos

---

La question de la prostitution des mineur·es est de plus en plus présente dans notre société et devient à juste titre une préoccupation croissante des pouvoirs publics, tant au niveau local que national. Le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris ces dernières années une ampleur inquiétante, favorisé, entre autres, par l'arrivée des services en ligne vite exploités par les proxénètes.

Quels que soient les euphémismes dont on use pour désigner le phénomène, ces jeunes en situation de prostitution sont en danger et ont le droit d'être protégés. **C'est une urgence majeure, car les conséquences de la prostitution sont extrêmement graves pour les victimes.**

Dans votre vie professionnelle ou dans vos engagements associatifs, vous agissez auprès d'adolescent·es et de jeunes adultes qui peuvent être concernés par la prostitution, **en tant que victimes, en tant que « clients » également.** Pour vous apporter des éléments de compréhension du phénomène, nous avons rassemblé dans ces pages **des informations et des analyses de professionnel·les de l'action socio-éducative et médicale.** Nous espérons vous donner des pistes pour soutenir une jeune en situation ou à risque de prostitution. Face à une situation aussi dévastatrice, l'entourage peut se sentir impuissant. **En maintenant un lien, en renouvelant leur confiance, ils et elles pourront aider pleinement le ou la jeune victime au moment propice.**

Nous souhaitons également contribuer à faire prendre conscience aux adultes des réalités vécues dans la prostitution par ces jeunes victimes. Nous espérons qu'ils et elles se feront le relais de cette sensibilisation auprès des jeunes, dans le cadre de l'éducation à la sexualité et dans un esprit de promotion de l'égalité femmes-hommes.

# Le Mouvement du Nid

---

Forts de notre expérience de terrain auprès et avec les personnes prostituées, **nous promouvons une sexualité libre de tout rapport marchand, et une société sans violences sexistes et sexuelles.** Notre association est agréée au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique et Mouvement d'éducation populaire.

Chaque année, nos animateurs et animatrices de prévention rencontrent environ **20 000 jeunes sur l'ensemble du territoire français.**

Notre action de prévention s'inscrit dans le cadre constitué par **la circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018** relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, qui précise que **l'éducation à la sexualité répond aux problématiques des relations entre garçons et filles, des violences sexuelles, de la pornographie, des préjugés sexistes ou homophobes.**

Outre ses activités de prévention et de sensibilisation, le Mouvement du Nid est **une association de soutien aux personnes prostituées.** Nous allons à la rencontre des personnes sur **les lieux de prostitution et sur Internet,** nous les recevons **dans nos permanences** et nous leur offrons **notre soutien inconditionnel dans leurs démarches : accès aux soins, au logement, à la formation, aide juridique, sortie de prostitution** pour celles et ceux qui le souhaitent.

# Sommaire

---

## 1. Comprendre le phénomène de la prostitution des mineur·es [p7](#)

- a. Des situations variées aux conséquences toujours graves [p8](#)
- b. Une réalité largement méconnue [p9](#)
- c. Des outils neufs au service de vieilles recettes [p11](#)

## 2. Aider un·e mineur·e en situation de prostitution [p13](#)

- a. Repérer et agir le plus en amont possible [p14](#)
- b. Comment aborder le sujet et passer le relais ? [p16](#)
- c. La prostitution, une violence aux conséquences dramatiques [p21](#)

## 3. Prévenir le sexisme et les violences sexuelles [p23](#)

- a. La prostitution, un système de violence et d'exploitation [p24](#)
- b. Le continuum des violences sexistes et sexuelles [p25](#)
- c. Un cadre : l'éducation à la sexualité [p27](#)
- d. La persistance des idées reçues pénalise les jeunes [p28](#)

## 4. Annexes [p31](#)

- a. Témoignages [p32](#)
- b. Transmettre une information préoccupante ou un signalement [p38](#)
- c. Bibliographie [p39](#)
- d. Agir en prévention avec le Mouvement du Nid [p41](#)
- e. La formation « Prostitution des mineur·es » du Mouvement du Nid [p46](#)





# 1

## Comprendre le phénomène de la prostitution des mineur-es



## 1

# Comprendre le phénomène de la prostitution des mineur-es

La prostitution des mineur-es est restée longtemps sous le radar. Depuis quelques années, les contours du phénomène se précisent. S'il demeure difficile d'avancer des chiffres, il est en revanche certain que l'exploitation sexuelle des mineur-es n'a rien d'un mythe : beaucoup de proxénètes tirent profit des vulnérabilités de jeunes - voire très jeunes - victimes.

## a. Des situations variées, aux conséquences toujours graves

Le terme « prostitution » englobe des formes très variées : prostitution de rue, « escorting » et petites annonces, bars montants et clubs de danse « érotique », faux salons de massage, pornographie ou actes sexuels commercialisés par webcam, etc. **Toutes ces formes d'exploitation sexuelle peuvent toucher les mineur-es, filles comme garçons.** Elles peuvent être organisées par des réseaux structurés ou s'exercer de manière informelle, dans les collèges et les lycées, touchant de très jeunes victimes (généralement des filles) pour le profit de proxénètes et de « clients » parfois à peine plus âgés.

Les mineur-es étrangers victimes de traite des êtres humains représentent une forte proportion des personnes en situation de prostitution. Pour les jeunes Françaises, la situation la plus fréquente est celle de jeunes filles de 13 ou 14 ans, recrutées dans les collèges, les lycées, les foyers, mais aussi sur les réseaux sociaux, par de petites cellules proxénètes. Elles peuvent parfois relever de la traite des êtres humains.

Ceux-ci gagnent leur confiance en incarnant le petit ami, le « lover boy » qui repère la jeune en manque affectif, ou encore la « bonne » copine compréhensive, qui contacte un-e jeune isolée, en rupture avec sa famille.

Côté chiffres, les uns parlent d'une augmentation « massive », particulièrement en région parisienne, d'autres rappellent que le phénomène est difficile à mesurer. L'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) indique **une augmentation du nombre d'affaires de proxénétisme impliquant des mineur-es depuis 2014.** Selon Elvire Arrighi, cheffe de l'OCRTEH, en 2020, **les mineur-es prostituées représentent 25% des victimes de proxénétisme**, contre 15% en 2017.

Dans de nombreux collèges où intervient le Mouvement du Nid, les personnels nous rapportent des situations de prostitution occasionnelle, avec des **actes sexuels échangés contre des objets de valeur ou des stupéfiants.**



*« On a affaire à des micro-réseaux exploitant deux à quatre jeunes filles, extrêmement mobiles et éphémères, très difficilement saisissables. On a aussi affaire à des prostituées qui ne se considèrent pas comme telles, qui ne voient pas le danger dans leur situation et qui, par conséquent, ne collaborent pas avec les services de police, protégeant leurs proxénètes. »*

**Raphaëlle Wach**

Substitut en charge des mineurs  
et référente proxénétisme au  
Tribunal de Créteil (2019)

Dans la grande majorité des cas, **les jeunes filles victimes de prostitution ne se reconnaissent pas comme telles, ni même n'assimilent leur situation à de la prostitution.**

Lors du colloque « Adolescence numérique et prostitution des mineures » organisé par le Mouvement du Nid en 2019, le directeur d'un foyer éducatif de l'Aide sociale à l'enfance dans le Val-de-Marne signalait à titre d'exemple le cas d'une jeune fille battue par son compagnon et accompagnée par une éducatrice au commissariat. L'agresseur réclamait l'argent obtenu par la jeune fille en échange de fellations. Lorsque ce comportement est qualifié de proxénétisme par les policiers, la victime **« s'offusque, est extrêmement choquée et blessée et leur reproche de la traiter de "pute" »**.

Il faut garder en tête que la plupart des cas de prostitution de mineures passent inaperçus et que de nombreuses personnes prostituées ont vécu **avant leurs 18 ans des actes prostitutionnels.**

## **b. Une réalité largement méconnue**

A l'heure actuelle, nous ne disposons pas de chiffres recueillis de manière méthodique pour situer l'étendue du phénomène, un consensus s'établissant sur une fourchette de **6000 à 10 000 cas en France**. Le rapport d'information parlementaire Bousquet-Geoffroy sur la prostitution, paru en 2011 faisait état déjà d'une différence *« abyssale »* entre les constats des associations et les chiffres des services de police, appelant la réalisation d'une *« enquête pour mieux évaluer la réalité de prostitution des mineurs »*... Le rapport de l'IGAS *Prostitutions, enjeux sanitaires* paru en 2012 lui faisait écho sur ce point. En 2019, co-rédigeant le rapport d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, l'IGAS renouvelait cette demande.

*« La reconversion des dealers en proxénètes n'est pas un mythe. Ils savent que les réponses pénales sont moins sévères s'ils prostituent des femmes que s'ils font le commerce de stupéfiants. »*

Quentin Dekimpe  
Avocat

*« J'ai été placé en foyer à l'âge de 9 ans. À 16 ans, j'ai fugué. À 17 ans, le juge m'a rendu à mon père. Comme mon père me battait, je me suis enfui. »*

Raphaël

En effet, en 2021, seules quelques études ont vu le jour :

- L'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a mené, entre 2019 et 2020, trois études sur la prostitution des mineur-es dans le département, à partir de dossiers du tribunal pour enfants, de la Protection judiciaire de la jeunesse et de la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (Crip).  
<http://bit.ly/etudeg3> ➡

Les travaux soulignent que la majorité des 77 mineur-es prostituées et 12 proxénètes a subi des violences en amont de faits de prostitution et, dans 80 % des cas, il s'agissait de violences physiques ou sexuelles.

- En avril 2021, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a réuni de nombreuses contributions d'expert-es issus de la recherche et du terrain pour améliorer la connaissance de cette « problématique complexe à laquelle sont confrontés nombre de professionnels et d'acteurs de la protection de l'enfance. »  
<https://bit.ly/dossierONPE> ➡

- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) a mené en 2019 une enquête auprès d'acteurs associatifs au contact des personnes en situation de prostitution et conclut à une « hausse importante du nombre de mineur-es rencontré-es par les associations spécialisées, notamment lors des maraudes de rue, mais aussi lors d'actions de prévention en milieu scolaire. »  
<http://bit.ly/enqueteFAS> ➡

Dans le cadre de la mesure 22 du plan de lutte contre les violences faites aux enfants présenté en novembre 2019, un groupe de travail « Comment lutter contre les nouvelles formes d'exploitation sexuelle qui touchent des mineurs ? » a vu le jour, rassemblant plusieurs ministères (dont celui de l'Éducation nationale), la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) et des acteurs associatifs. La mesure 22 prévoit également le financement d'une recherche scientifique pour mesurer et dresser un état des lieux de la prostitution des mineur-es en France. Le rapport final du groupe de travail a été remis le 28 juin 2021 au secrétaire d'État de la protection de l'enfance et des familles, Adrien Taquet.  
[https://bit.ly/rapport\\_taquet](https://bit.ly/rapport_taquet) ➡

*« Ces jeunes filles ont toutes vécu au moins une fois une histoire d'amour ou des actes sexuels qui relevaient du trauma, se sont retrouvées lâchées par le petit copain, dénigrées par le groupe, avec une "réputation". Elles ont été mises à mal, leur estime de soi a été cassée. »*

**Liliana Gil**  
Éducatrice spécialisée

## C. De nouveaux outils au service de vieilles recettes

Aujourd'hui, les jeunes proxénètes savent tirer parti de toutes les ressources des technologies modernes : organiser et exploiter la prostitution d'autrui n'a jamais été aussi simple. On repère les victimes (et les « clients ») grâce aux **réseaux sociaux, on loue une chambre ou un Airbnb par internet, on fait payer la passe via une appli comme le Pot commun ou PayPal !**

Emblématique de cette tendance, la plate-forme **Onlyfans**, surnommé « **l'Instagram du porno** ». Ce service d'hébergement de vidéos et photos permet à des « créatrices » de diffuser des photos et des vidéos réalisées à la demande des « clients », qui payent les prestations en ligne – Onlyfans prélevant 20% de la somme. Parmi les utilisatrices (et utilisateurs) diffusant des photos intimes et des vidéos d'actes sexuels, beaucoup seraient mineur-es.

Sous ce vernis de modernité numérique, les profils des victimes sont les mêmes que dans toutes les autres formes de prostitution. Elles ont traversé ou sont encore aux prises avec **une situation de violence (sévi-ces physiques, psychologiques ou sexuels, contexte familial dysfonctionnel sur le plan affectif...)** qui dégrade l'estime de soi, le sentiment d'appropriation de son corps, et entraîne des **carences affectives**. À ces vulnérabilités peuvent s'ajouter des situations d'exclusion et de disqualification sociale pesant sur les jeunes en situation socio-économique très défavorisée et/ou issues de l'immigration.

Emmanuel Meunier, formateur au sein de la mission métropolitaine de prévention des conduites à risques de Paris-Seine-Saint-Denis, résume ainsi pour l'ONPE un « parcours » type : « *une adolescente, qui a subi des traumatismes (...) fuit une relation d'emprise familiale... pour tomber sous l'emprise d'un proxénète* ». Il invite à adopter une vision globale de tous les facteurs qui ont joué un rôle dans l'entrée en prostitution de la victime : « *la jeune fille ne "tombe" pas dans la prostitution comme une étourdie qui aurait loupé une marche.* »

*« On m'avait dit que la prostitution c'était le seul endroit où je pourrais rencontrer des trans. Je voulais me procurer des hormones. Je n'avais pas de famille, personne. Je n'ai pas trouvé ça spécialement dur. Après tout ce que j'avais vécu, la violence... J'avais 14 ans. »*

Myriam

Notre association accompagne de nombreuses personnes qui témoignent de parcours semblables :

*« À 14 ans, âge auquel j'ai aussi été abusée par un type, j'ai choisi une orientation qui m'a permis de partir loin. À 15, je vivais dans un squat et je prenais de l'héroïne. C'était exactement ce qu'il me fallait : j'étais dans une bulle, dans du coton »,* se souvient Elsa [prénom d'emprunt], prostituée de 15 à 22 ans. Elle est alors repérée et abordée par des proxénètes : *« Ils m'ont servi du champagne, de la coke, à moi qui vivais en squat et étais apprentie en usine, dans un milieu raciste, misogyne et homophobe. Là, j'étais une princesse ! (...) C'est seulement maintenant que j'analyse que ces types m'utilisaient en échange de la came. »*

Un autre point commun dans les parcours des jeunes filles est l'impact d'une première relation sexuelle non consentie, qui fait obstacle à une représentation libre et égalitaire de la sexualité. Cette expérience cristallise une vision négative et stéréotypée de la vie affective et sexuelle. La méconnaissance de son propre corps est un facteur aggravant. Ces jeunes renoncent vite (ou n'ont jamais accès) à l'idée que la sexualité et la relation amoureuse peuvent (et devraient) être synonymes de plaisir et d'épanouissement.

# 2

## Aider un·e mineur·e en situation de prostitution



## 2

## Aider un·e mineur·e en situation de prostitution

Être prostitué·e constitue une situation de violence massive. En réchapper est une course d'obstacles de longue haleine, qui peut être facilitée par le soutien des proches de la victime : ami·es, membres de la famille, enseignant·es... Un enjeu fondamental est de garder le contact avec la victime. Le maintien de la situation de prostitution va presque toujours de pair avec la déscolarisation totale ou partielle, avec des périodes où l'adolescent·e ne donne plus signe de vie.

### a. Repérer et agir le plus en amont possible

La prostitution des adolescent·es peut rester informelle dans les premiers temps et l'échange d'argent contre l'acte sexuel est loin d'être la norme. **Le gain marchandé en échange de l'acte sexuel peut être un service, un objet de consommation (des chaussures, un téléphone, des objets de luxe), des substances psychoactives (cannabis, protoxyde d'azote ou médicaments) ou encore un ersatz d'argent comme des cartes téléphoniques prépayées.** L'adolescent·e peut aussi agir parce qu'il ou elle est harcelé·e et qu'il ou elle espère faire cesser cette situation en cédant. Le gain peut être symbolique : la promesse d'être intégrée à un groupe d'amis par exemple.

Ces situations s'ancrent dans des cas de violences survenus plus tôt dans le parcours des victimes. Les animateurs et animatrices du Mouvement du Nid sont informés de situations de prostitution dès le collège, avec des affaires de cyber-harcèlement (vidéos intimes diffusées par un petit ami...) qui ont entraîné une atteinte à la « réputation » et la mise au ban du groupe. Les victimes, brutalement isolées, sont ensuite repérées et abordées par des personnes recherchant une proie facile.

**Il est crucial de prendre au sérieux les situations de violence et de harcèlement dès leur commencement.**

Tous les parcours sont singuliers, et les raisons pour lesquelles des jeunes peuvent se retrouver en situation prostitutionnelle sont multifactorielles. Le fait de venir d'un milieu social défavorisé peut être un facteur de risque, mais il n'a rien de déterminant. **S'il n'existe pas de « profil type », on retrouve généralement un cumul de vulnérabilités : rupture familiale, maltraitance et violence intrafamiliale, fugue, déscolarisation...** autant de brèches repérées par les proxénètes qui n'hésitent pas en tirer parti. Philippe Germain-Vigliano, opérateur de liaison entre le Tribunal de Grande Instance des Hauts-de-Seine et les établissements scolaires du département, évoque *« des jeunes qui sont démunis au niveau affectif, c'est la seule règle commune que j'ai vue sur des dizaines de cas. »*





## DES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER

**Vous pouvez vous montrer particulièrement à l'écoute, ou chercher à vous rapprocher, d'un ou une jeune qui présenterait plusieurs de ces signes :**

### Comportement



Un changement de comportement brutal, des signes d'anxiété, de tristesse, de fatigue extrême ; une attitude de confrontation ou de dissimulation

### Téléphone



Une attention constante pour son téléphone, dont l'usage semble devenir comme vital

### Absence



Un décrochage scolaire voire des absences répétées

### Apparence



Un manque d'hygiène corporelle, un amaigrissement ou une prise de poids brutale

### Addictions



Une consommation d'alcool, de stupéfiants

### Sexualisation



Un comportement soudainement sexualisé, avec l'utilisation de mots crus et des jeux de séduction

### Objets



La possession de plusieurs téléphones et des cartes prépayées, d'objets de luxe (grandes marques, maroquinerie...), des préservatifs en très grande quantité, des armes (spays au poivre...)

*« J'ai fait une tentative de suicide à 16 ans. J'ai vu tout un tas de psys. Au lycée, j'étais seule. On disait que j'étais prétentieuse. Je ne l'étais pas mais je courais après la perfection. Il fallait que je sois la plus jolie, la plus brillante. »*

Noémie

## b. Comment en parler et comment passer le relais ?

Fille ou garçon, tous milieux sociaux confondus, chacun·e peut être concerné·e par les violences sexuelles, dont la prostitution. En tant qu'enseignant·e ou personnel de l'Éducation nationale, vous pouvez repérer des signaux d'alerte ou recevoir des confidences. Face à une telle situation, il est important que vous montriez à la jeune victime que vous la croyez, que vous allez lui apporter du soutien. **Ne promettez pas le secret : en effet, la loi vous impose de signaler tout·e mineur·e en danger et c'est le cas d'un·e mineur·e en situation de prostitution.**

**Vous devez, selon les circuits de transmission prévus dans votre département, transmettre sans délai ce signalement au procureur de la République ainsi qu'une copie au directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).** C'est aussi la marche à suivre si la situation de la victime vous a été révélé par un tiers, ou si vous êtes témoin de faits significatifs.

En cas de doute (sans faits révélés ou constatés), vous devez adresser une information préoccupante à la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes du conseil départemental, afin que les services concernés puissent mettre en place une évaluation et d'éventuelles mesures de protection. Une copie sera également à adresser au DASEN.

**Dans tous les cas, ne restez pas seule : échangez en interne avec les personnels sociaux et/ou de santé qui pourront vous apporter leur appui et leur conseil dans l'évaluation et la gestion de la situation.** Vous avez enfin l'obligation d'informer votre chef·fe d'établissement. Toutes ces démarches peuvent se faire dans le respect de la confidentialité des échanges que vous avez eus avec la victime.

**Dans l'immédiat, comment réagir si vous recevez des confidences d'un·e mineur·e en prostitution ? Comment aborder le sujet avec le·la jeune si vous avez des raisons de penser qu'il ou elle est en danger ?**

*« De manière générale, ne pas rendre responsable le ou la jeune de cette situation », pose Marine Poix, éducatrice spécialisée.*  
*« La prostitution doit être abordée comme une violence et non comme une activité financière. Vous pouvez poser des questions du type : "Est-ce que quelqu'un te fait du mal ? Est-ce que tu te sens obligé·e de faire certaines choses ? Est-ce que ton entourage actuel te pose problème ?" »*

Si la victime révèle qu'un de ses camarades l'oblige à avoir des pratiques prostitutionnelles : **il ne faut pas chercher à confronter les témoignages des personnes mises en accusation.**

Si elle emploie des euphémismes ou se présente comme « *escort* » ou « *travailleuse du sexe* » : **il n'est pas non plus utile de chercher à lui faire admettre qu'il s'agit de prostitution.**

Ce qui est important pour elle, et qui prend du temps, « *ce n'est pas d'être "diagnostiquée" comme "prostituée" mais d'être (...) accompagnée dans un travail d'élaboration psychique qui lui permette de comprendre pourquoi elle se met en danger en adoptant ce type de pratique* », explique Emmanuel Meunier, formateur auprès de professionnelles de l'action sociale.

**Les personnels scolaires sont parmi les premiers interlocuteurs et interlocutrices susceptibles de repérer qu'un ou une jeune est en danger de prostitution.** Le fait d'avoir été sensibilisé-e au préalable à la question des violences sexuelles, dont la prostitution, peut les aider à décoder les indices éventuels et mieux accueillir les confidences de ces jeunes.

Dans la très grande majorité des cas, les jeunes victimes de prostitution ne viennent pas spontanément demander de l'aide auprès de l'infirmière scolaire ou de l'assistante sociale du collège. **C'est le plus souvent un tiers qui donne l'alerte ou encore une agitation inhabituelle, par exemple lorsque des vidéos circulent parmi les enfants.**

Comme l'explique Patricia Fernandez, principale de collège, dans le rapport de l'Observatoire national de la protection de l'enfance : « **Le premier interlocuteur de la jeune fille dépend du signal d'alerte.** Si elle ne fait plus ses devoirs, ça peut être les professeurs, si elle ne vient plus à la cantine, ça peut être l'assistante sociale (parce qu'on croit d'abord à un problème de ressources), la psychologue scolaire si on remarque un changement de comportement ou l'infirmière si on lui voit des marques ou une blessure sur le corps. Ensuite, par le dialogue on peut découvrir des choses qui permettent de comprendre ce qui se passe pour elle. »

L'Observatoire des violences envers les femmes du 93 montre que la situation prostitutionnelle de plusieurs mineures a été repérée « **à partir d'un comportement changeant ou d'un absentéisme répété** ». Dans une situation évoquée par l'Observatoire, le comportement du jeune A. à l'école a changé du tout au tout après la tentative de viol dont il a été victime : « *D'ordinaire calme, impliqué dans son travail (...) il est devenu insolent, arrogant, en recherche permanente du conflit, s'absente régulièrement sans justifier. C'est ce changement d'attitude qui va pousser le personnel de la SEGPA à observer tout particulièrement ce jeune, ce qui va leur permettre de repérer des indices indiquant un risque de prostitution.* »



## CE QUE DIT LA LOI

### Des mineur·es réputés en danger

La loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale conjointe est d'une grande clarté sur le sujet :

*« La prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République. Tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants. »*

Les peines encourues pour proxénétisme (tirer profit de la prostitution d'autrui, mais aussi l'organiser ou servir d'intermédiaire) sont de **dix ans d'emprisonnement et de 1 500 000€ d'amende**.

Pour le recours à la prostitution de mineur·es, les « clients » risquent **trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende** (Code pénal, 225-12-1), et la peine peut aller jusqu'à **7 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende** s'il s'agit d'un recours aggravé, par exemple dans le cas d'utilisation préalable d'un réseau électronique pour la mise en contact.

Pour caractériser l'infraction, la « majorité sexuelle » n'a pas d'effet : **la victime doit simplement être âgée de moins de 18 ans**.

### Le signalement, une démarche vitale

Toute personne - il n'est pas nécessaire d'être un·e professionnel·le - ayant des raisons de craindre qu'un·e mineur·e est en situation de prostitution est tenue de faire un signalement.

On peut procéder de différentes façons :

- en appelant les services du département (Aide sociale à l'enfance ;
- auprès d'un·e assistant·e de service social ou d'un médecin ;
- auprès de la police ;
- en cas d'extrême gravité, auprès du procureur de la République.

Si les faits sont observés sur Internet, il existe un service de télesignalement prévu pour avertir les services de police et de gendarmerie : <https://www.internet-signalement.gouv.fr> ➡

**La loi oblige tout·e professionnel·le en exercice (professeur·e, médecin, etc.) qui constate que « la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont gravement compromises » à transmettre un signalement ou une information préoccupante.**

**Ce devoir d'alerter prévaut au secret professionnel, y compris si l'enfant a 15 ans ou plus, dans le cas d'une situation de prostitution (ou de risque prostitutionnel) :** en effet, comme nous l'avons vu, la loi du 4 mars 2002 reconnaît que dans ce cas, le ou la mineur·e est réputée en danger. Il suffit donc que la victime ait moins de 18 ans.

*« Lorsque l'on travaille avec ces jeunes, il faut guetter l'évènement qui rendra possible le décrochage de la pratique prostitutionnelle (...). Pour être là au "bon moment", il faut commencer par affirmer sa présence, [demander] régulièrement de leurs nouvelles (...) Avec ces jeunes filles, si l'on attend qu'elles se présentent à un rendez-vous avec une "demande" on pourra attendre longtemps ! »*

**Emmanuel Meunier**

Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR) de Paris -Seine-Saint-Denis, cité dans ONPE, *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution*, 2021.

Dans l'immédiat, la priorité est d'envisager la sécurité immédiate de la jeune victime. Marine Poix conseille d'expliquer qu'à partir du moment où vous avez connaissance de sa situation, vous allez être obligé d'en parler pour la protéger, parce que c'est la loi.

Il faut essayer de décrire la procédure qui va s'enclencher (par exemple un éventuel dépistage d'IST et une prise en charge dans un centre médico-légal pour pouvoir constater des preuves physiques des violences...), de quelle manière les professionnelles vont pouvoir l'aider et veiller à ce que chaque étape soit effectuée avec lui ou elle.

La jeune doit aussi savoir que la loi lui donne des droits particuliers en tant que victime de la prostitution. **L'État doit assurer sa protection. Le ou la mineure n'a rien commis d'illégal en étant prostitué-e ; si il ou elle est victime de proxénétisme, il ou elle a le droit à la réparation intégrale des dommages en résultant.**

En complément de ce travail d'accompagnement réalisé par des professionnelles de l'action socio-éducative et de santé, les adultes de confiance ont un rôle à jouer auprès de ces jeunes qui ont souvent manqué d'espace pour exprimer leurs avis, leurs choix, leurs besoins.

**Garder un lien avec eux · elles, rester confiant et exprimer votre conviction en leurs qualités peut être un véritable atout qui leur sera utile quand elles · ils seront capables d'envisager un autre avenir.**



## ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

**Ces fausses croyances sont malheureusement encore trop répandues et elles peuvent faire obstacle à une prise en charge appropriée des mineur·es en situation de prostitution.**

« Elle a l'air d'être d'accord »; « C'est une simple conduite à risque, une expérience, une provocation ».

Il existe **un phénomène de sidération classique d'une victime** de prostitution, qui peut parler de son activité avec détachement, la revendiquer. C'est **un mécanisme de protection lié aux violences subies** durant son activité prostitutionnelle. Il explique que les mineur·es en situation de prostitution ne « voient pas le problème », défendent et prennent parti pour leur proxénète, refusent des soins psychologiques ou toute autre aide dont ils ne voient pas l'utilité dans un premier temps. **Il faut prendre du recul face à cette attitude déconcertante et éviter de banaliser leur expérience.**

« Ces filles sont prêtes à tout pour s'acheter des produits de luxe, c'est l'époque qui veut ça ».

Les professionnelles de l'action socio-éducative voient apparaître des jeunes filles qui possèdent **des signes extérieurs de richesse, mais pas d'espèces sur elles, qui ont faim**. La supposée « vénalité » de la jeune fille pèse bien peu au regard de tous les autres facteurs qui ont contribué à faire d'elle la source de profit d'un proxénète.

« Ce n'est pas de la prostitution mais du michetonnage ».

Le « michetonnage » est une notion fourre-tout, source de confusions... et parfois une échappatoire pour éviter de creuser la situation, voire un prétexte pour certains établissements scolaires qui refusent de reconnaître qu'il sont confrontés à la prostitution de mineur·es : « Ce n'est pas de la prostitution mais du michetonnage ». **Le « michetonnage » n'est rien d'autre que de la prostitution dès qu'il y a un acte sexuel en échange d'une contrepartie matérielle ou financière, et une conduite pré-prostitutionnelle s'il n'y a pas encore eu d'acte sexuel.** Les jeunes filles n'emploient pas cette expression mais plutôt des euphémismes comme « je me débrouille », « je gère les mecs. »

*« Mon corps a  
commencé à se couvrir  
de plaques d'eczéma  
tellement je ne  
supportais plus  
qu'on me touche. »*

Noémie

### **C. La prostitution, une violence aux conséquences dramatiques**

L'activité prostitutionnelle en elle-même, répétition d'actes sexuels non désirés, est une atteinte à la santé, quelles que soient ses modalités. Jamais exempte de violences, elle est une négation de la santé sexuelle, telle que la définit l'Organisation Mondiale de la Santé (voir page 22).

En France, deux études font références : l'étude ProSanté menée en 2011 par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) ; celle de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), *Prostitutions, les enjeux sanitaires*, parue en 2012. Ces deux études relèvent un état de santé fortement dégradé des personnes prostituées par rapport à la population générale :

- Fort taux d'exposition aux IST (dont le VIH) ;
- Problèmes gynécologiques ;
- Grossesses non désirées ;
- Allergies et affections dermatologiques souvent liées au stress ;
- Troubles alimentaires ;
- Addictions ;
- Troubles du sommeil ...

**Le stress est permanent : peur perpétuelle de la maladie, de l'agression, des violences des "clients" et proxénètes.**

La santé psychique, en effet, n'est pas épargnée : de nombreuses études font état d'une forte représentation chez les victimes de prostitution de troubles psychosomatiques, anxio-dépressifs, addictions, dépressions et syndromes post-traumatiques (PTSD).

**Arrêter la prostitution ne fait pas cesser comme par miracle les atteintes à la santé physique et psychique.**

Les empreintes sont durables. Le docteur Eric Darnis, praticien hospitalier au CHU de Nantes, témoigne dans le rapport IGAS : il faut que les souffrances psychiques soient encore plus prises en considération que les physiques, « *parce qu'elles durent longtemps et qu'elles sont un réel frein à la reconstruction* ».



**Ces effets dévastateurs sont à considérer quelles que soient les conditions d'exercice de la prostitution.** Le rapport Carlshamre, présenté en 2008 au Parlement Européen et faisant la synthèse de dizaines d'enquêtes internationales, établissait un « *risque pour les personnes prostituées beaucoup plus grand de souffrir de blessures physiques et psychologiques liées non pas à une violence extraordinaire mais à la pratique journalière de la prostitution.* »

Pour le moment, nous ne disposons pas encore d'étude méthodique menée sur des jeunes en situation de prostitution. Toutefois, l'IGAS s'alarme, soulignant combien les dégâts observés sur les personnes prostituées adultes ne peuvent que s'amplifier chez les mineur-es :

**« Les jeunes, voire les très jeunes, sont concernés (...) Leur manque d'expérience, une vulnérabilité particulière vis-à-vis des exigences du client et la méconnaissance du fonctionnement de leur propre corps (...) rendent l'exercice de la prostitution particulièrement dangereux pour ces publics et maximisent les risques encourus au plan sanitaire. »**

## La santé sexuelle selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité.

La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. (...)

Les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés.

# 3

## **Prévenir le sexisme et les violences sexuelles**



## 3

## Prévenir le sexisme et les violences sexuelles

De nombreux stéréotypes et une forte méconnaissance des réalités de la prostitution brouillent les cartes dans l'esprit du jeune public. Il est possible de développer leur esprit critique et mieux les armer face à la prostitution ainsi que vis-à-vis de toutes les autres formes de violences sexistes et sexuelles.

### a. La prostitution, un système de violence et d'exploitation

La prostitution s'inscrit pleinement dans le continuum des violences sexistes et sexuelles perpétrées à l'encontre des femmes : **elle est un des rouages d'un système plus vaste et constitue un obstacle à l'égalité femmes hommes.** En ce sens, la prévention de la prostitution prend place dans **une démarche globale de prévention qui vise à agir sur les stéréotypes sexistes et toutes les formes de violence dans la relation affective.**

Aujourd'hui, le déni ou l'euphémisation qui a longtemps occulté les violences subies par de nombreux jeunes dans le cadre familial s'effrite. **Les violences intra-familiales et l'inceste forment un véritable travail de sape sur les jeunes victimes, multipliant le risque de subir des violences ultérieures.** Dès 2012, l'Inspection Générale des affaires Sociales, recommandait déjà d'intervenir le plus rapidement possible « *en direction des enfants ayant subi des situations d'abus sexuels ou de violences* », pour « *prévenir le développement d'une vulnérabilité pouvant conduire ultérieurement à des conduites à risque, incluant la prostitution* ».

De manière générale, en dehors de ces situations paroxystiques, **beaucoup d'adolescent·es manquent de modèles positifs et égalitaires pour façonner leurs relations affectives.** Cette lacune pèse sur leur capacité à repérer les premiers signaux faibles qui peuvent indiquer qu'une relation n'est plus égalitaire mais devient « toxique » : jalousie, manipulation affective, dénigrement... Or, ces armes discrètes permettent à l'agresseur de fragiliser la victime, la laissant sans défense lorsque viennent les manifestations plus évidentes de violence que sont les coups, les menaces.

Les adultes mobilisés autour de l'enfant, agissant pour son bien-être et son éducation, qu'ils soient des proches ou des professionnelles, ont donc un rôle important à jouer, au quotidien, en étant sensibilisés aux enjeux de la lutte contre le sexisme et les violences qui en découlent, et plus particulièrement dans le cadre de l'éducation à la vie affective et sexuelle.

## b. L'approche abolitionniste française

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. **Il est plus juste d'envisager la prostitution comme un système qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité.** Ses acteurs sont, outre les personnes prostituées, les proxénètes et les « clients » prostitueurs. Ces derniers accèdent au corps de la personne prostituée par la contrainte économique.

Le système prostitutionnel tire parti des rapports de domination pour mieux exploiter les personnes discriminées : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les « clients » sont des hommes).

La France, en votant **le 13 avril 2016 la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées**, reconnaît les personnes prostituées comme **victimes d'un système de violence et d'exploitation, et sanctionne les proxénètes et les « clients » prostitueurs.** Le délit de racolage, qui pesait sur les personnes prostituées, est supprimé.

**Ce renversement de perspective est un progrès qui permet de reconnaître :**

Que la répétition d'actes sexuels non désirés, qui caractérise la situation de prostitution, est une violence aux répercussions physiques et psychologiques graves.

Que la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir est un archaïsme et un obstacle à l'égalité femmes-hommes.

Que les personnes exploitées dans la prostitution (femmes, hommes, personnes trans, enfants) ont en commun un faisceau de vulnérabilités, créées ou aggravées par la persistance du racisme et du sexisme dans nos sociétés.

**DES VIOLENCES INDISSOCIABLES**

**Dans les parcours des victimes, la prostitution résulte de nombreux facteurs, tant sociaux qu'individuels, comme le fait d'être ou d'avoir été exposé·e à des violences et des discriminations.**

Le continuum des violences sexistes est une approche conceptualisée dans les années 80 par la sociologue Liz Kelly.

**Elle invite à considérer les formes directes et indirectes des violences faites aux femmes (féminicides, viols, discriminations et inégalités salariales, accès inégal à l'éducation, etc.) comme liées entre elles, étant toutes des facettes d'une même réalité : le système patriarcal et le maintien des femmes dans une position d'inégalité.**

Cette approche est précieuse notamment pour comprendre comment les violences subies peuvent « préparer le terrain » pour d'autres violences, les agresseurs s'appuyant sur les vulnérabilités de leurs victimes.

Les études réalisées en 2019-2020 par l'Observatoire des violences faites aux femmes du 93 et portant sur 77 mineures victimes ou en risque de prostitution (dont 69 filles) et 12 mineurs proxénètes permettent de réaliser combien **les situations de prostitution ont prospéré sur les violences anciennes ou encore en cours :**

**2 / 3****des proxénètes**

Les deux tiers des proxénètes suivis par la PJJ ont également subi des violences dans leur enfance et leur adolescence, et une décision de protection de l'enfant n'a été prise qu'une seule fois.

**15  
ans**

L'âge médian des victimes au moment de leur premier acte prostitutionnel est de 15 ans.

**7 / 10****mineur·es**

Pour 7 mineur·es victimes de la prostitution sur 10, des violences subies hors du contexte prostitutionnel ont été repérées par les professionnel·le·s. Il s'agit 8 fois sur 10 de violences physiques et/ou sexuelles.

**1 / 2****mineure**

1 mineure victime de la prostitution sur 2 a subi des violences de ses parents et/ou de ses beaux-parents.

**4 / 10****mineur·es**

Pour 4 mineur·es victimes sur 10, leur mère a subi des violences conjugales. Dans les dossiers les plus complets que sont ceux des juges des enfants, ce sont 6 mineur·es sur 10 dont la mère a été victime de violences conjugales.

« *J'ai été un homosexuel  
rejeté par ma famille.  
Mon identité sexuelle,  
je l'ai cachée comme  
quelque chose de  
honteux.* »

Marc

### **c. Un cadre, l'éducation à la sexualité**

La loi du 13 avril 2016 intègre la prévention de l'exploitation sexuelle dans les séances d'éducation à la sexualité, ainsi qu'on peut le lire dans l'exposé des motifs : « ***la prévention du recours à la prostitution et des pratiques prostitutionnelles doit être renforcée : l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les filles et les garçons est un enjeu de premier ordre en la matière.*** »

En effet, l'éducation à la sexualité ne se limite pas à une dimension sanitaire. La circulaire du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, précise que l'éducation à la sexualité s'inscrit dans une démarche de santé publique (contraception, IST) et répond également à des problématiques concernant les relations entre garçons et filles, les violences sexuelles, la pornographie ou encore la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

Cette ambition est rappelée par la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ainsi que par la circulaire Blanquer du 12 septembre 2018, qui indique que ces séances ont pour objectifs entre autres de « *sensibiliser les élèves sur (...) les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc.* »

**La prostitution, en tant que violence sexiste et sexuelle, mérite toute l'attention des animateurs et animatrices des séances d'éducation à la sexualité.**

En décryptant les logiques sociales, les facteurs socio-économiques et les vulnérabilités individuelles qui créent un risque prostitutionnel, une telle intervention permet d'alerter les jeunes sur les manipulations des proxénètes (faux « petit ami » ou offres d'emplois trompeuses, pressions diverses...) et de lutter contre la banalisation qui en ferait une « activité » sans grand danger, alors que ses conséquences sont d'une extrême gravité.

*« L'emploi, y compris par les professionnels, de déclinaisons sémantiques comme loverboys, escort-girl, sugar daddy, "michetonneuses" [accroît] la banalisation de conduites prostitutionnelles. La réalité de la prostitution est occultée. »*

*Rapport d'évaluation de la loi du 13 avril 2016*

**IGAS, IGA, IGJ, 2019**

visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

## d. La persistance des idées reçues pénalise les jeunes

La nécessité de la prévention est d'autant plus importante que les jeunes vivent et grandissent dans un environnement encore fortement imprégné de stéréotypes et d'idées reçues.

Des émissions de télé-réalité et des séries à succès, des « influenceurs », producteurs de contenus sur des plates-formes comme Instagram et YouTube, mettent en scène des modèles de réussite sociale fondés sur la sexualisation des femmes et l'exaltation d'une virilité représentée uniquement à travers des modèles de puissance et de domination pour les hommes.

Ces lourdes injonctions, qui pèsent sur les filles comme sur les garçons, renforcent le positionnement de l'hétérosexualité comme horizon unique des relations affectives et sexuelles, nourrissent **des stéréotypes sexistes toujours vivaces ainsi qu'une vision étroite de la « liberté sexuelle », qui est perçue différemment selon que ce soit un homme ou une femme qui l'exerce...**

La nouveauté des supports de ces idées reçues (réseaux sociaux et séries en streaming) donne un vernis de modernité à l'idée patriarcale et archaïque que le capital des femmes se jouerait sur l'esthétique et non sur l'intellect. **Dans l'air du temps, également, la banalisation et la surabondance des images pornographiques, qui normalisent la violence sexuelle.**

Le développement de la pornographie - ou l'exploitation sexuelle filmée - s'est appuyé sur une vision utilitariste du corps comme un moyen de « faire carrière », d'être reconnu·e.

Ces conceptions ont un impact considérable chez les adolescent·es les plus en difficulté, aggravant les risques prostitutionnels. La sexualisation des jeunes, valorisée sur les réseaux sociaux, mais aussi l'omniprésence de la pornographie et la banalisation d'actes sexuels violents, facilitent le passage à l'acte prostitutionnel, particulièrement quand ces jeunes n'ont pas conscience de ce qu'est la prostitution ni de l'engrenage dans lequel ils peuvent être entraînés.



**« La difficulté est qu'elles ne sont [pas toujours] en demande d'aide, au début [elles] peuvent parler d'agression sexuelle ou de faits subis, mais [elles] développent, le temps passant, un discours sur la prostitution choisie, en rejetant toute forme de main tendue. »**

**Solenne Donal**

Vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants à Paris, citée dans ONPE, *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution*, 2021.

Un des objectifs de la prévention vise à développer le sens critique des jeunes et favoriser la remise en question de ces préjugés. En effet, la méconnaissance des réalités vécues par les personnes exploitées dans la prostitution et la pornographie entraîne des erreurs d'appréciation lourdes de conséquences.

**Le mot « prostitution » évoque pour la grande majorité d'entre eux des images stéréotypées : femmes sur les trottoirs, vivant sous la menace de proxénètes armés jusqu'aux dents.**

Les jeunes filles en situation de prostitution ne se reconnaissent pas, et pour cause, dans cette représentation. Elles se vivent en « escorts » - une autre image stéréotypée très courante dans la culture populaire - ou recourent à des euphémismes : « je me débrouille ».

Notre association a mené en 2012 une enquête auprès de jeunes de 14 à 25 ans, qui a recueilli plus de 5000 réponses. Ses résultats nous avaient alerté : **80% des jeunes interrogés affirmaient que l'on ne peut pas vraiment parler de prostitution si celle-ci n'est qu'occasionnelle ou si l'acte sexuel était consenti en échange d'un objet ou d'un service.**

La notion de violence, qu'elle soit physique, psychologique, ou sociale, était très peu citée par les jeunes dans leur discours sur la prostitution. **Ces stéréotypes ont des conséquences dramatiques, en diminuant la vigilance des jeunes face au risque prostitutionnel.** Pour les jeunes victimes en situation de prostitution, ils nourrissent le déni (tout comme la sidération provoquée par la violence subie), limitant la possibilité d'appeler à l'aide et de dénoncer ses agresseurs.



# 4

## Annexes



# 4

## Annexes

### a. Témoignages

#### La prostitution, c'était un cocon, une famille.



Si je suis entrée dans la prostitution, c'est parce que je suis trans. On m'avait dit que c'était le seul endroit où je pourrais rencontrer des trans. Je n'avais pas de famille, personne. J'avais 14 ans et je voulais me procurer des hormones.

On m'a envoyée dans un foyer d'urgence pour les mineurs. J'en suis partie. Je dormais à la rue, je vivais chez les uns et chez les autres. J'ai commencé la prostitution au Bois de Boulogne. Je n'ai pas trouvé ça spécialement dur. Après tout ce que j'avais vécu, après toute la violence... Je ne voyais que mon but : me transformer. J'ai commencé les piqûres à 14 ans. Ce n'est pas douloureux mais il y a des effets secondaires.

Je faisais un ou deux clients pour pouvoir manger. Mais ce que je voulais surtout, c'était avoir un lien avec les autres filles. La prostitution, c'était un cocon, une famille. Mais une famille qui me détruisait. **Ce que je voulais, c'était être entourée, rencontrer des jeunes, rigoler, boire un coup.** On a sa souffrance et on est seul. À qui en parler ? À 14 ans, j'ai été rejetée par ma famille.

Ce qui m'a toujours fait souffrir, c'est la discrimination. À l'école, déjà, c'étaient les moqueries. Je n'ai eu que des zéros.

Et quand j'ai été placée à la DDASS, je me suis retrouvée dans des foyers de garçons ! Si vous êtes trans mais que vous êtes féminine et belle, il n'y a pas de problème. Mais si vous faites 1,80m et que vous êtes balèze, ça ne passe pas. Avant, j'étais très homme et puis avec les hormones, je me suis féminisée. Et je suis beaucoup mieux acceptée. Pourquoi ? Je suis restée la même personne.

Il faut être comme ça sinon c'est les moqueries. Moi, des trans, j'en connais qui sortent très peu. Elles restent enfermées, elles invitent chez elles, elles se renferment, elles ne veulent pas avoir l'air de clowns qui se promènent. C'est dur.

Il y a une chose que je voudrais dire aux trans : surtout qu'ils n'aillent pas dans la prostitution ! Qu'ils aillent voir une association ! Je voudrais leur éviter le parcours que j'ai connu.

Myriam





## Notre fille avait l'impression qu'elle contrôlait la situation.

*Nous avons accompagné la famille de Sabrina, une adolescente entrée en prostitution à 15 ans, par amour pour son proxénète. 10 ans plus tard, elle y est toujours...*

Sabrina avait 15 ans et demi lorsqu'elle a disparu. (...) Au bout de deux mois elle avait été retrouvée dans un « bar à champagne belge » par des policiers qui la suspectaient d'être mineure. Sabrina a été entraînée dans ce bordel par un « lover boy », un garçon dont elle est tombée éperdument amoureuse, alors qu'elle était en 3ème. **Il a usé de son charme pour séduire notre fille : très gentil, il lui offrait des cadeaux et la complimentait : « Tu es ma princesse », « Tu es la plus belle ». Il la faisait rêver : « On ouvrira un restaurant sur la Côte d'Azur ».**

Mais pour pouvoir réaliser ces rêves, il fallait de l'argent... Comme Sabrina était trop jeune pour travailler, il lui a fait sécher un jour les cours pour visiter les bars à champagne à la frontière belge. Il lui a expliqué qu'elle pouvait gagner rapidement beaucoup d'argent en encourageant « simplement » les clients à consommer du champagne à 300€ la bouteille. Il lui a assuré que cette situation serait provisoire. C'était évidemment faux ! Rapidement, Sabrina a fait des passes. Nous avons porté plainte contre le mac, mais l'affaire a été classée sans suite ; il n'y avait aucune preuve qu'il était un proxénète.



Dans ces bordels belges, on donne des antidépresseurs et des anxiolytiques qui, mélangés à l'alcool, ont des effets désinhibants et euphorisants. Notre fille avait l'impression que tout allait bien, qu'elle contrôlait la situation, alors qu'elle était au contraire instrumentalisée.

À l'adolescence, Sabrina avait adopté des conduites à risques particulièrement inquiétantes. Elle n'avait pas encore 15 ans lorsqu'elle a commencé à boire de l'alcool dans les toilettes du collège, à sécher les cours. (...) Un jour, elle a fugué (...) La brigade des mineurs l'a retrouvée à 3h du matin dans une maison, seule fille au milieu d'un groupe de garçons. Elle était ivre et avait fumé des joints. Est-ce qu'elle a été abusée sexuellement cette nuit-là... ? Lorsque Sabrina était en 4<sup>ème</sup>, on nous avait raconté qu'elle avait fait des fellations à des élèves.

À l'époque, j'avais cru qu'il s'agissait de médisances. Sur un mur du quartier, avait été également écrit « Sabrina, la pute ». Je ne pensais pas qu'il s'agissait de notre fille. Aujourd'hui, je me reproche beaucoup d'avoir été si sévère lorsqu'à l'adolescence elle était méchante et violente, sans chercher à comprendre les motifs de son changement brutal de caractère.

**Sabrina**



“

### Jusqu'à ce que je sorte de tout ça, je n'avais rien connu d'autre que la violence sexuelle.

Il faut que je sois une miraculée pour me relever des dépendances et du traumatisme que j'ai vécus. Je buvais, je me droguais à l'héroïne, au crack, à tout ce qui me tombait sous la main. Pour avoir la came, j'ai été prostituée. Je croyais que je m'en foutais. En fait, on se drogue pour tout anesthésier, pour se couper de soi-même. **Si je n'avais pas pris de drogue, je me serais suicidée.** C'était mon seul moyen de survie. Je n'avais pas les outils que j'ai aujourd'hui.

J'étais jeune quand tout a commencé. À 11 ans, j'ai vidé des bouteilles d'alcool au point de rester dans le coma pendant près de 24 heures. Le lendemain, mes parents me renvoyaient à l'école. À 13 ans, je suis allée dans une fête organisée par une fille dont j'étais tombée amoureuse et qui dealait un peu. Un petit dealer m'a fait fumer et boire.

Ce n'est que récemment que j'ai été capable de mettre le mot « viol » sur ce qui s'est passé. Quand je me suis réveillée, j'étais dans une position humiliante et quelqu'un avait écrit son nom sur ma peau. Quand j'ai demandé ce qui s'était passé, tout le monde a éclaté de rire. Je suis restée avec ça.

À 14 ans, âge auquel j'ai aussi été abusée par un type, j'ai choisi une orientation qui m'a permis de partir loin. À 15, je vivais dans un squat et je prenais de l'héroïne. C'était exactement ce qu'il me fallait : j'étais dans une bulle, dans du coton. Jusqu'à ce que je sorte de tout ça, je n'avais rien connu d'autre que la violence sexuelle.



Depuis que j'ai commencé à identifier mes symptômes, j'ai senti que les violences sexuelles dataient pour moi de bien avant le premier viol dont je me souvenais.

Ma sœur m'a livré un souvenir qui lui est revenu. J'avais six ans, elle neuf. On jouait à cache-cache près d'un lac et j'ai disparu. Soudain, elle a vu un homme sortir d'une cabine de bain. Elle est entrée, je venais d'être violée. Mon carnet de santé est plein de choses incompréhensibles autour de mes 6 ans. J'ai perdu tous mes cheveux, j'ai eu des maladies de peau, j'ai fait des dépressions ; ma lèvre s'est fendue et n'a jamais guéri pendant des années. C'est une clé. Tout s'explique.

Enfant, j'avais des crises de colère et on me traitait de méchante, de menteuse. Je vivais enfermée dans mon imaginaire, j'étais dans une solitude absolue. Si j'avais pu parler à mes parents, à 6 ans, rien de tout ça ne serait arrivé. Aujourd'hui j'ai beaucoup d'amis qui ont vécu les mêmes galères que moi et qui s'en sont sortis. Ensemble, on peut presque se parler de tout, mais dire qu'on a été prostituée reste tabou.



Elsa

”



## Amoureuse de son proxénète.

***C'est une infirmière scolaire, en poste dans un lycée, qui nous a raconté l'histoire de Samia, 16 ans. Après un premier échange anodin avec la jeune fille, la professionnelle est restée en contact avec elle, alarmée par un faisceau d'éléments préoccupants.***

« Dans son sac, j'ai vu des chaussures roses à talons », explique-t-elle ; « comme j'avais entendu des élèves dire qu'elle fréquentait un quartier de prostitution, j'ai discuté avec elle ; elle n'a pas utilisé le mot " prostitution " mais elle m'a dit qu'elle "rencontrait des hommes " et qu'elle était amoureuse de quelqu'un qu'elle avait connu sur Facebook ; manifestement un proxénète. »

L'infirmière procède à un signalement auprès du Procureur de la République. *Samia a disparu du lycée pendant des semaines puis elle est réapparue en jupe de cuir et bas résille en hurlant " je suis la pute du lycée ! " Elle était droguée. Quand j'ai appelé le Samu, j'ai reçu pour toute réponse : " Qu'elle se débrouille ! " j'ai dû insister pour que les médecins se déplacent. »*

La jeune fille, renvoyée chez elle, fait une fugue dès le lendemain. L'infirmière tente de protéger Samia, mais aussi sa petite sœur, qui vient la voir à son tour. L'enfant a subi une agression sexuelle et a été témoin d'un viol collectif. L'infirmière se souvient d'un « *comportement problématique* » et de mots lâchés un jour sur une agression dont elle aurait été l'objet de la part de son frère et d'un oncle : « *une confidence vite interrompue par sa mère qui lui avait enjoint de se taire...* »



Depuis, « *une petite de 6<sup>ème</sup> et une autre de 5<sup>ème</sup> sont subitement apparues maquillées, en jupe et décolleté. Samia leur a montré 400€ qu'elle avait gagnés en leur expliquant ce qu'il fallait faire pour en avoir autant* ». L'infirmière s'inquiète également de pratiques comme le sexting : « *Une jeune fille de l'établissement s'est photographiée nue pour prouver son amour à son copain. Celui-ci s'est empressé de faire circuler la photo. Elle a fait une tentative de suicide.* »

Samia



“

**Je me disais, si je peux au moins servir à ça, je sers à quelque chose.**

J'ai fait une dépression à 16 ans. Une tentative de suicide. J'ai été hospitalisée. J'ai vu tout un tas de pys, des comportementalistes, des psychologues, des psychiatres... Au collège, au lycée, j'étais seule. On disait que j'étais prétentieuse. Je ne l'étais pas mais je courais après la perfection. Il fallait que je sois la plus jolie, la plus brillante. Je voulais être mannequin.

Un jour, je n'ai pas été sélectionnée à un concours de mannequinat. J'ai commencé à avoir un mauvais regard sur mon corps. Je suis devenue boulimique. Au lycée, j'avais choisi la filière littéraire et pour la première fois, j'ai eu de mauvaises notes en français. C'est ce qui a déclenché ma dépression. J'avais une copine, nous nous sommes fâchées. Bref, je me suis retrouvée seule. **Cette dépression, ça a été le big bang.**

J'ai atterri en clinique psychiatrique. Je me suis mise à sortir beaucoup. A boire trop. A rencontrer des hommes à qui je laissais mon corps. Je plaisais. Ça me faisait du bien mais en même temps je sentais que je plaisais pour mon cul. J'attendais tellement d'amour. J'étais tellement exigeante. Et je faisais comme si je n'attendais rien. Je me disais, si je peux au moins servir à ça, je sers à quelque chose.



Je voyais un psychiatre à cette époque. Je lui ai raconté ma première passe. Il n'a rien dit. Un jour, j'ai eu une séance avec lui juste avant. Il m'a vue dans sa salle de bains me préparer pour aller faire la pute. Il m'a mise dehors mais il n'a rien dit. Bref, il a validé. J'étais en état second. L'alcool, les médicaments. Pour la cocaïne quand même, il m'a dit de faire attention. J'aurais aimé qu'on me mette en garde. **Les gens qui m'entouraient assistaient à ça et ils ne disaient rien.**

---

**Noémie**

”





### Je ne voulais pas l'entendre, j'étais en rage (...) mais les mots ont fait leur chemin.

A quatorze ans, j'ai été placée en foyer. J'étais en échec scolaire. Je m'interposais entre mon père et ma mère quand il la battait, je pleurais beaucoup à l'école, il y avait donc eu des signalements. Mais à dix-neuf ans, il a fallu que je quitte le foyer : j'étais insolente avec les éducateurs, j'avais tout mis en échec.

*[Alice a rencontré une gendarme qui a essayé de l'aider].*

Maintenant, je comprends que cette femme a été la seule personne qui m'a mise en face de la réalité, qui a mis des mots et a cherché à m'aider même si c'était maladroitement, par méconnaissance. Plusieurs fois, elle m'a dit : « *Ce que tu fais s'appelle de la prostitution, ta patronne est une proxénète.* » Je ne voulais pas l'entendre, j'étais en rage quand elle disait ça. Mais les mots ont fait leur chemin, mon cerveau avait entendu. Elle est la première qui m'a montré que ce que je vivais était violent.

Alice



### Dans la prostitution, j'étais dans une autre réalité.

« Ça ne se passait pas bien dans ma famille. J'ai assumé mon homosexualité à 16 ans. Mais j'avais été maltraité par mon père étant enfant. En 2012, j'avais 19 ans, je le lui ai reproché et il m'a dit "casse-toi". »

Emile

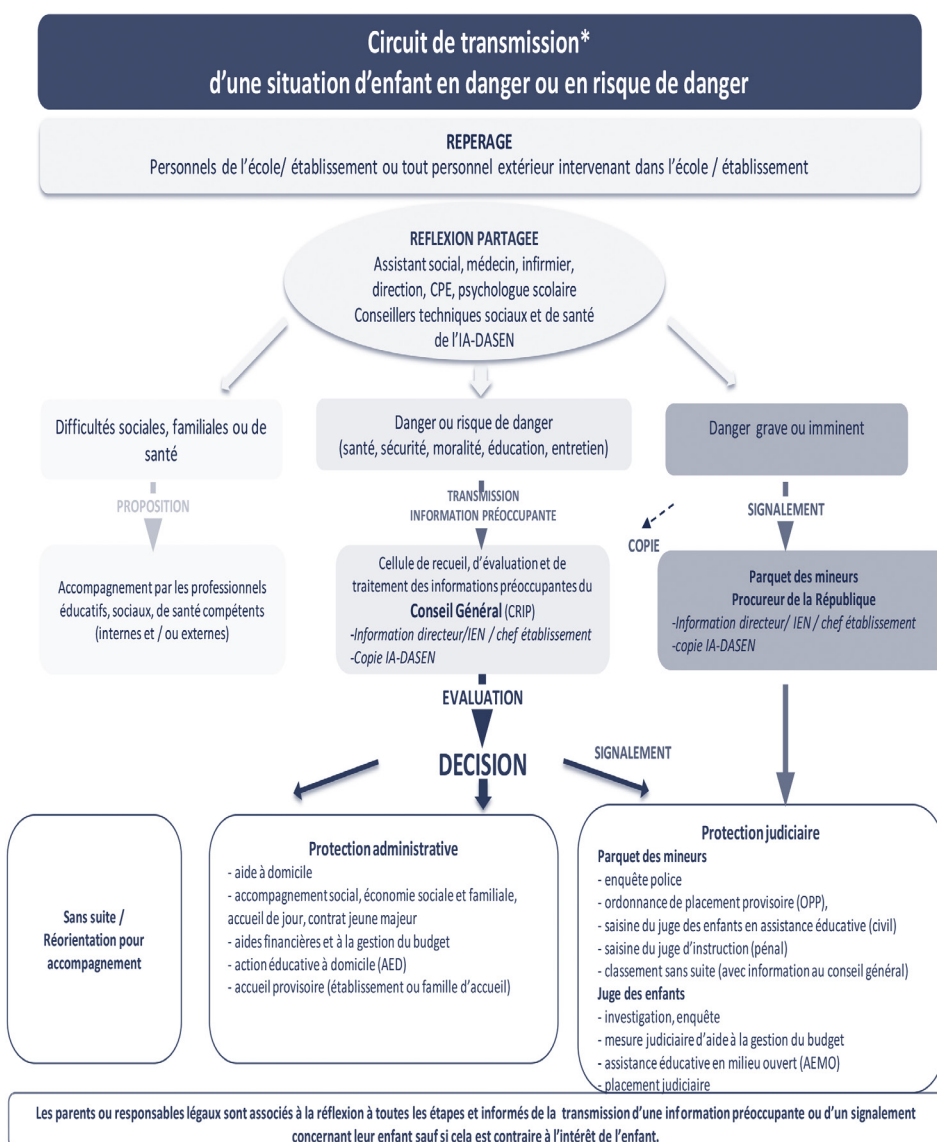


Ces documents sont des extraits de témoignages recueillis par Claudine Legardinier et Christine Laouénan, journalistes, et publiés dans la revue trimestrielle du Mouvement du Nid : **Prostitution & Société**.

Vous pouvez les lire en intégralité (ainsi que de nombreux autres témoignages) sur le site de l'association :

[www.mouvementdunid.org](http://www.mouvementdunid.org) ➔

## b. Transmettre une « information préoccupante » ou un « signalement »



## c. Bibliographie

Retrouvez ci-dessous les études et rapports qui nous ont servi à rédiger cette brochure.

### 1. Institutions

**Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser**

Dossier thématique coordonné par Émilie Cole et Magali Fougère-Ricaud, Observatoire de la protection de l'enfance / La Documentation française, 2021.

[https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt\\_prostitution\\_t1.pdf](https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_prostitution_t1.pdf) ➡

**Évaluation de la loi du 13 avril 2016** visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, IGAS, IGA, IGJ, 2019.

<https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article769> ➡

**Étude sur la prostitution des mineures en Seine-Saint-Denis**, Olivia Bourdin, Marie-Paule Conare, Diane Gayraud, Kylian Leplanois et Julie Martinaud, sous dir. Ernestine Ronai, 2019.

<https://seinesaintdenis.fr/solidarite/observatoire-des-violences-envers-les-femmes/article/etude-sur-la-prostitution-des-mineures-en-seine-saint-denis> ➡

**Prostitutions : les enjeux sanitaires**, Claire Aubin, Danielle Jourdain-Menninger, Dr Julien Emmanuelli, IGAS, 2012.

<https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article291> ➡

### 2. Travaux de recherche

*Le pigeon michetonné, La michetonneuse plumée... L'accompagnement éducatif mis à l'épreuve par des adolescent-es engagées dans un processus prostitutionnel*, Liliana Gil, 2012.

*Prostitution de mineures. Quelles réalités sociales et juridiques?*, Bénédicte Lavaud-Legendre, Cécile Plessard, Gaëlle Encrenaz, Université de Bordeaux (UB), CNRS, 2020.

*La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France*, Marine Crémère, *Journal du droit des jeunes*, 2017/8.

### 3. Associations

#### Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Étude ProSanté 2010-2011.

Étude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales, FNARS et INVS, 2011

[https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport\\_ProSanté\\_assembleVF.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport_ProSanté_assembleVF.pdf) ↵

#### Prostitution des mineures.

##### Enquête qualitative et quantitative

[https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete\\_Prostitution\\_Octobre\\_2019-1.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete_Prostitution_Octobre_2019-1.pdf) ↵

### 4. Mouvement du Nid

Notre association publie une revue trimestrielle, *Prostitution et Société*, dans laquelle vous retrouverez entre autres tous les témoignages cités dans cette brochure.

#### Éducation à la vie affective et sexuelle : des chantiers prometteurs

<https://mouvementdunid.org/prostitution-societe/numeros/198-prostitution-et-societe-n198-education-a-la-vie-affective-et-sexuelle-des-chantiers-prometteurs> ↵

#### Agir ensemble contre la prostitution des mineur-es

<https://mouvementdunid.org/prostitution-societe/numeros/201-prostitution-et-societe-n201-juillet-sept-2019-agir-ensemble-contre-la-prostitution-des-mineur-es> ↵

Sauf mention contraire, les citations des expert-es mobilisées au fil de ce document proviennent de l'enregistrement de deux colloques organisés par le Mouvement du Nid :

- *Virilisme, hypersexualisation, prostitution des mineur-es*, Malakoff, 4 juin 2019
- *Adolescence numérique et prostitution des mineures*, Créteil, 28 juin 2019
- Notre numéro « *Agir ensemble contre la prostitution des mineur-es* » fait la synthèse de ces deux colloques.

## d. Agir en prévention avec le Mouvement du Nid

**Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations complémentaires de l'enseignement public. Il agit dans le cadre de l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, un champ d'intervention qui englobe les problématiques des relations entre garçons et filles, des violences sexuelles, de la pornographie, des préjugés sexistes ou homophobes.**

- **Nos principes d'action**

En prévention, le Mouvement du Nid adopte une posture rigoureusement non militante. Nos équipes, composées de salarié·es et de bénévoles, bénéficient de la formation continue et d'échanges de pratiques en interne.

Nos interventions visent à apprendre aux jeunes à reconnaître des situations à risques d'inégalités et de violences et à s'en protéger, à donner des outils pour renforcer sa capacité à faire ses propres choix.

Elles s'adressent aux jeunes en tant que citoyen·nes en devenir, sans oublier que parmi eux et elles il peut se trouver des victimes potentielles de violences sexistes et sexuelles mais aussi de potentiels auteurs de violences.

- **Notre approche pédagogique**

S'il a évidemment pour mission de prévenir les risques prostitutionnels, le Mouvement du Nid ne peut le faire en toute logique sans sensibiliser plus largement aux conduites sexistes, aux violences sexuelles et à la question de l'égalité entre femmes et hommes.

C'est en ayant construit des références positives sur la sexualité, libéré la parole des élèves sur ce qu'est un acte sexuel qui se déroule bien - dans la non-violence et la réciprocité du désir - que les violences de la prostitution leur apparaissent comme évidentes.

- **Notre pédagogie repose sur trois piliers :**

**1/** Le développement de compétences psycho-sociales pour apprendre à repérer les risques, à y faire face, et notamment à appeler à l'aide ;

**2/** L'importance consacrée au fait qu'une sexualité libre et épanouie nécessite la réciprocité du désir, l'égalité dans la relation et l'absence de violence.

**3/** La remise en contexte de la prostitution dans l'ensemble des violences contre les femmes.

- **Notre méthode : le débat et la prise de parole**

Le Mouvement du Nid accorde un long temps à la prise de parole des jeunes lors des actions de prévention. Les animateurs-trices de l'association n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. Ils laissent tout l'espace nécessaire aux jeunes pour exprimer leurs doutes, leurs convictions, questionner, réagir, devenir soi-même acteur et actrice de prévention.

Pour favoriser cette démarche de questionnement nous privilégions l'organisation de groupes de parole et des supports comme le théâtre-forum. Nous nous appuyons sur des supports d'animation (films, brochures) pour faciliter la discussion (voir pages suivantes).

Le rôle des intervenant-es est de partir de cette parole des jeunes pour rappeler des faits établis et le cadre juridique, d'inciter à analyser les situations à risques pour s'en protéger, de donner des outils pour renforcer sa capacité à faire ses propres choix.

Nous accordons une grande importance au dialogue avec les personnels des établissements concernés, afin de les informer des thèmes qui seront abordées et nous assurer de leur pertinence au regard des problématiques de l'établissement.

En effet nos interventions sont d'autant plus utiles lorsqu'elles s'accordent avec le projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté mis en œuvre dans l'établissement.



## VIDÉOS DE SENSIBILISATION

## Quatre vidéos de sensibilisation pour ouvrir le dialogue.



### Le piège

Avec ce film basé sur des histoires vraies, nous racontons plusieurs moments dans la vie d'une collégienne, Emma, qu'un jeune proxénète et une « fausse amie » rabatteuse cherchent à prendre au piège. L'étau se resserre autour de la jeune fille qui accepte finalement des actes sexuels monnayés. Heureusement, Emma n'a jamais perdu le contact avec son ami d'enfance, qui refuse de la laisser tomber.

**Public :** Lycéen·nes, jeunes adultes.

**Intérêt pédagogique :** Ce film nous permet d'aborder les questions de la manipulation mise en œuvre par les proxénètes (et dans les relations affectives dites toxiques en général) mais aussi les ressources, les soutiens qui existent pour les jeunes vulnérables.

Le Piège propose trois scènes clés en interactivité pour mieux associer le jeune public à l'histoire et faciliter la prise de parole.

**Durée :** 15 minutes.



### Proxolab

L'action se déroule dans les locaux d'une start-up, Proxolab, incubateur de proxénètes. Un manager dévoile ses « tours de main » pour « recruter » de futures victimes. Il s'appuie sur l'exemple de Léa, une jeune fille en rupture familiale qui a publié sur des réseaux sociaux des infos sur sa vie intime. Un des jeunes proxénètes est déjà en contact avec Léa par messagerie instantanée...

**Public :** Lycéen·nes, jeunes adultes.

**Intérêt pédagogique :** Depuis toujours, les proxénètes utilisent les facteurs de vulnérabilité présents chez les victimes pour les manipuler, les isoler de leurs proches et les amener à envisager d'être prostituée. Aujourd'hui, leur tâche est facilitée car ces facteurs de vulnérabilité sont exposés au vu de tous sur les réseaux sociaux. Le Mouvement du Nid souhaite ouvrir le dialogue avec les jeunes et renforcer leur capacité à se défendre face à des manipulateurs qui ont compris tout l'intérêt des réseaux sociaux pour repérer et approcher leurs futures victimes.

**Durée :** 3 minutes 54 secondes.

## VIDÉOS DE SENSIBILISATION



### Pornographie, Hors Cadre

Tiffany est en galère, une copine lui a parlé d'un moyen rapide de gagner de l'argent, « le X ». C'est sous contrôle, il y a un contrat, on dit ce qu'on veut bien faire et ce qu'on ne veut pas. Mais lorsque la réalité se révèle tout autre, que peut bien faire la victime ?

**Public :** Lycéen·nes, jeunes adultes.

**Intérêt pédagogique :** Le Mouvement du Nid est de plus en plus sollicité par des jeunes femmes qui ont subi des violences sexuelles dans cette industrie et considère que la pornographie n'est rien d'autre que de la prostitution filmée. Un des enjeux de la prévention est de faire prendre conscience aux jeunes que les actes sexuels dans la pornographie sont mis en scène, poussés à l'extrême. Grâce au dispositif imaginé pour notre spot de prévention, un faux reportage « dans les coulisses du porno », nous les amenons aussi à prendre en compte la violence bien réelle subie par les « actrices » (et les contraintes vécues par les « acteurs ») et comprendre les pressions dont elles peuvent faire l'objet.

**Durée :** 5 minutes 35 secondes.



### On N'est Pas Des Caricatures

Inès (15 ans) et Habib (16 ans) se livrent en toute sincérité dans une vidéo « best friends », un format en vogue sur les réseaux sociaux. Les deux adolescent·es partagent leurs conceptions de l'amour, de l'amitié et finissent par se révolter face à l'absurdité des modèles stéréotypés qu'on leur impose.

**Public :** Classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, lycées

**Intérêt pédagogique :** Cette vidéo se distingue d'autres films de prévention par son ton positif en évoquant la complicité amicale entre deux jeunes, loin de toute situation de violence. Ils discutent, se chamaillent puis tombent d'accord pour affirmer leur liberté d'aimer la personne de leur choix. L'occasion d'évoquer les rapports garçons-filles et l'égalité femmes-hommes, les rapports d'emprise comme la jalousie, la violence de certains préjugés (l'homophobie)...

**Durée :** 3 minutes 16 secondes.





## THÉÂTRE-FORUM

### « *Demain nous appartient* »

**Format :** Théâtre-forum. 2 modules de deux heures (matin et après-midi) pour 60 jeunes chacun.

**Public :** Une version est disponible pour les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> et une autre pour le lycée.

Pour échanger - de façon ludique et dynamique, en laissant la part belle à l'improvisation ! - sur l'égalité femmes hommes, le sexisme, la violence sexuelle, la réalité de la prostitution...

**Selon les scènes, le public est tour à tour acteur et spectateur !**

Une comédienne meneuse de jeu régule et favorise la réflexion et les échanges entre les jeunes et les intervenant·es du Mouvement du Nid avec l'objectif de provoquer le débat en agissant directement sur les scènes. Une partie-conclusion rassemble tous les personnages et les intervenant·es. Avec cet outil, **les jeunes prennent en main le fil de l'histoire et cherchent eux-mêmes des solutions** à des situations violentes illustrées par des courtes saynètes.

**Intérêt pédagogique :** La séance est suivie d'échanges avec nos intervenant·es.

**Thèmes principaux :** Identité sexuelle, stéréotypes et sexisme, violences sexistes et sexuelles, exploitation commerciale de la sexualité.



## e. La formation « *Prostitution des mineur-es* » du Mouvement du Nid

Formation s'adressant à tous les professionnel·les et les bénévoles intervenant auprès d'un public jeune (éducation, animation, justice...) ou souhaitant se former sur le sujet.

### Jour 1

#### Connaître et comprendre le phénomène prostitutionnel

- Réalités et état des lieux
- Facteurs d'entrée et impact de la prostitution
- Cadre juridique et enjeux socio-éducatifs

### Jour 2

#### Éducation et prévention

- Prévention et compétences psycho-sociales
- Éducation à la sexualité et pornographie
- Cyber-violences et hypersexualisation

### Jour 3 (optionnel)

#### Repérer, accueillir et accompagner

- Penser la relation d'aide : éthique et posture
- Analyse de pratiques, jeux de rôles
- Obstacles et leviers à la sortie de prostitution

### Modalités

**Durée** : 2 ou 3 jours

**Participant·es** : 20 maximum

**Tarif** : Nous consulter





## Nous joindre pour mettre en place une action de prévention ou une formation

---

Contactez le Secrétariat National  
du Mouvement du Nid :

Elise Guiraud

[eguiraud@mouvementdunid.org](mailto:eguiraud@mouvementdunid.org)

Lina Sibi

[formation@mouvementdunid.org](mailto:formation@mouvementdunid.org)

Nous vous mettrons en lien avec l'équipe  
agissant dans votre département.





*Abolir le système prostitueur*

Mouvement du Nid - France  
8 bis rue Dagobert  
92110 Clichy

01 42 70 92 40

[www.mouvementdunid.org](http://www.mouvementdunid.org)